

DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR

L'admission en non-valeur peut être demandée par le comptable dès que la créance lui paraît irrécouvrable, l'irrécouvrabilité pouvant trouver son origine dans la situation du débiteur (insolvabilité, disparition...), dans le refus de l'ordonnateur d'autoriser les poursuites ou encore dans l'échec du recouvrement amiable (créance inférieure aux seuils des poursuites). L'admission en non-valeur ne modifie pas les droits de l'organisme vis-à-vis de son débiteur et ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur reviendrait à meilleure fortune.

L'admission en non-valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable, les créances irrécouvrables.

Article R719-89 du code de l'Éducation :

"Les admissions en non-valeur des créances de l'établissement sont décidées par le président de l'établissement sur proposition du conseil d'administration, après avis de l'agent comptable."

Exercice	Montant initial	RESTE A RECOUVRER	NATURE DE LA CREANCE	ACTIONS ENTREPRISES ET COMMENTAIRES
2015	5 785,00 €	4 122,84 €	Licence Pro CESTAT	Entreprise en redressement judiciaire, le mandataire judiciaire nous informe que l'actif réalisé ne permet pas d'envisager un remboursement des créanciers chirographaires dont nous faisons partie
2013	612,96 €	612,96 €	Trop perçus de salaire	Recherches infructueuses.
2018	1 047,00 €	1 047,00 €	Formation continue	Recherches infructueuses
2017	6 072,00 €	6 072,00 €	Licence Pro Métiers de la mode	Association en redressement judiciaire, le mandataire judiciaire nous informe que la créance du client est irrécouvrable
2015/2016	4 860,00 €	2 818,80 €	Frais de formation continue	Association en redressement judiciaire, le mandataire judiciaire nous informe que l'actif réalisé ne permet pas d'envisager un remboursement des créanciers chirographaires dont nous faisons partie
2017	976,49 €	976,49 €	Trop perçus de salaire	Recherches infructueuses.
2017	257,24 €	257,24 €	Trop perçus de salaire	Pas d'employeur connu. banques pour lesquels les comptes sont insuffisants pour procéder à une saisie
2016	106,98 €	106,98 €	Trop perçus de salaire	Recherches infructueuses
2013	753,75 €	753,75 €	Trop perçus de salaire	Recherches infructueuses
2016	299,78 €	299,78 €	Trop perçus de salaire	Recherches infructueuses

17 067,84 €

Arrêté le présent état à la somme de : DIX SEPT MILLE SOIXANTE SEPT EUROS ET QUATRE VINGT QUATRE CENTIMES